

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 FEVRIER 2014**

---

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**DCM 2014/01 Affaires Générales : Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.**

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2013/90 du 13 décembre 2013 Attribution du marché pour la réalisation d'un chemin piétonnier rue du Lac.

Décision n° 2013/91 du 13 décembre 2013 Frais de fonctionnement salle Jacques DE RETTE.

Décision n° 2013/92 du 13 décembre 2013 Convention tripartie concernant l'utilisation de la salle DE RETTE par le collège « Les Argousiers ».

Décision n° 2013/93 du 20 décembre 2013 Attribution du marché pour l'aménagement de la place du hameau de L'ÉTOILE.

Décision n° 2013/94 du 23 décembre 2013 Transfert de crédits.

Décision n° 2014/01 du 07 janvier 2014 Ouverture d'un compte de dépôts de fonds au Trésor de la Régie d'Avances pour les activités scolaires, périscolaires et d'animations.

Décision n° 2014/02 du 16 janvier 2014 Transfert de crédit n° 2.

Décision n° 2014/03 du 23 janvier 2014 Attribution du marché pour l'achat et la pose de quatre feux tricolores.

Décision n° 2014/04 du 23 janvier 2014 Attribution du marché pour la fourniture de carburants - Lot n° 1 gasoil et lot n° 2 sans plomb 95.

Décision n° 2014/05 du 23 janvier 2014 Attribution du marché pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la zone d'aménagement concerté.

Décision n° 2014/06 du 29 janvier 2014 Location du logement situé 89 avenue Paul Machy.

Décision n° 2014/07 du 31 janvier 2014 Mise à disposition de la salle « Jean CRINON » - Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE BASKET CLUB.

Décision n° 2014/08 du 31 janvier 2014 Mise à disposition de la salle « Saint Médard » - Convention avec l'association dénommée Office Municipal d'Animation de Oye-Plage.

Décision n° 2014/09 du 31 janvier 2014 Mise à disposition de la salle « Saint Médard » - Convention avec l'association dénommée Office Municipal d'Animation de Oye-Plage.

Décision n° 2014/10 du 03 février 2014 Renouvellement de la convention de mise à disposition d'emballage de gaz.

**COMMUNICATION**

**DCM 2014/02 Communication : Arrêté du maire portant incorporation de biens sans maître.**

Le conseil municipal prend connaissance dudit arrêté conformément à la procédure des biens sans maître.

**URBANISME**

**DCM 2014/03 Urbanisme : Introduction d'un recours en annulation de la délibération du Syndicat Mixte du Pays du Calais portant adoption du SCOT du Calais.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à introduire auprès du tribunal administratif un recours pour annulation à l'encontre de la délibération prise le 6 janvier 2014 par le comité syndical du SyMPaC portant adoption du SCOT du Calaisis.

**DCM 2014/04 Urbanisme : Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AL n° 198 appartenant aux consorts Malle sur le site de la gravière.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **22 VOIX POUR** et **5 VOIX CONTRE** : **Monsieur Christian GANAYE, Monsieur Jean-Pierre ROMBEAUX, Madame Murielle HANTSCHOOTTE, Madame Natacha MOUTON, Monsieur Guy DAUPHIN.**

- **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à l'acquisition par la commune de la parcelle cadastrée section AL n° 198 d'une surface de 15.482 m<sup>2</sup> sur la base estimée par France Domaine à un euro le m<sup>2</sup>, soit au total 15.482 €,
- **DÉSIGNE** Maître LOUF Notaire à Calais pour établir et dresser l'acte,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à cette acquisition.

## **ENVIRONNEMENT**

**DCM 2014/05 Environnement : Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2014 pour des équipements de lutte contre l'incendie.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,

- **APPROUVE** l'opération de travaux,
- **APPROUVE** que l'opération de travaux soit réalisée sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SIRA et financée sous la forme d'une participation communale,
- **PROGRAMME** le financement de ces travaux au Budget Communal de l'année 2014 pour un montant de 115.940,56 € HT, financés par la ville et par des subventions de l'État,
- **SOLLICITE** une subvention de 28.985,14 € HT, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2014, représentant 25% du montant estimé des investissements,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès des services de l'État et à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de répartition des charges d'investissement avec le SIRA,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec le Conservatoire pour la pose d'une citerne souple sur la parcelle AN16, propriété du Conservatoire.

Les crédits seront inscrits au prochain Budget Primitif de la commune.

## **AFFAIRES SOCIALES**

**DCM 2014/06 Affaires Sociales : Décision d'élaborer un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) de la commune.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITÉ**,

- **DÉCIDE** d'élaborer un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) de la commune,
- **CONSTITUE** un comité de pilotage sur la base des membres du groupe de travail PAVE de la CCAPH pouvant être complété d'associations représentatives de personnes handicapées ou à mobilité réduite ainsi que les associations représentatives des commerçants, à leur demande,
- **PORTE** cette décision à la connaissance du public par affichage pendant un mois.

## **PERSONNEL**

**DCM 2014/07 Personnel : Mise à jour de l'effectif du personnel communal.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

- **DÉCIDE DE MODIFIER** l'effectif du personnel communal,
- **AUTORISE LA MISE À JOUR** du tableau des effectifs du personnel.